

QUESTION 58

QUELLES SONT LES RAISONS LIÉES AU DEUXIÈME COMMANDEMENT?

Réponse : Les raisons liées au deuxième commandement sont *a*; la souveraineté de Dieu sur nous, *b*; le fait que nous lui appartenions, ainsi *c*; que son zèle ou sa jalousie concernant l'adoration qui lui est due.

- a* Psaumes 95.2-3, 6 : « Allons au-devant de lui avec des louanges, Faisons retentir des cantiques en son honneur! Car l'Éternel est un grand Dieu, Il est un grand roi au-dessus de tous les dieux » ; Venez, prosternons-nous et humilions-nous, Fléchissons le genou devant l'Éternel, notre créateur!
- b* Psaumes 45.11 : « Écoute ma fille, vois, et prête l'oreille; Oublie ton peuple et la maison de ton père. »
- c* Exode 34.13-14 : « Au contraire, vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs statues, et vous abattrez leurs idoles. Tu ne te prosterner point devant un autre dieu; car l'Éternel port le nom de jaloux, il est un Dieu jaloux. »

A. DIEU A ORDONNE LUI-MÊME COMMENT NOUS DEVONS L'ADORER

Le premier commandement concerne l'objet de l'adoration, le deuxième le comment de celle-ci. Le premier commandement limite l'adoration à Dieu seul, le deuxième interdit toute initiative humaine en ce domaine. L'unique et seul vrai Dieu a ainsi prescrit des ordonnances et des lois concernant le culte que nous devons lui rendre. L'adoration s'inscrit ainsi dans un cadre déterminé dont nous ne devons pas franchir les limites. Il ne convient aucunement à l'homme, encore moins à l'homme pécheur, de prendre quelque initiative en cette matière (Ex 25.40; Lé 1.1-2; 6.9; 10.1-3; 1 Ch 15.12-15; De 12.1-8, 11-14; Jg 17.6).

Un tel cadre a été appelé **principe régulateur**. Notre confession de foi stipule :

« La lumière de la nature montre qu'il est un Dieu qui a seigneurie et souveraineté sur tout, qui est juste, bon et fait du bien à tous, et qui, par conséquent, doit être craint, aimé, loué, invoqué, cru et servi par les hommes de tout leur cœur, de toute leur âme et de toute leur force. Mais, quant à la manière de lui rendre un culte, c'est Dieu lui-même qui l'a ordonnée et précisée, par sa volonté révélée, de sorte qu'aucun culte ne peut lui être rendu selon l'imagination et les méthodes des hommes ni selon les suggestions de Satan, sous

quelque représentation que ce soit, ou de quelque autre manière non prescrite dans les Saintes Écritures » (CFL 22.1).

B. DIEU DÉFEND L'UTILISATION DES IMAGES EN MATIÈRE D'ADORATION

Dieu défend formellement l'usage ou l'emploi des images à des fins d'adoration (ne pas confondre avec l'emploi de l'art visuel à d'autres fins) : « Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité » (Jn 4.24). Toute image humaine, c'est-à-dire fabriquée par l'homme, physique ou mentale, porte atteinte à la majesté, à la gloire et à la sainteté infinies de Dieu. Un tel acte réducteur conduit à l'adoration de ce qui n'est pas Dieu (Jg 17.1-13; 8.27; Ex 32.5-8; cf. 1 Co 10.7; 1 Ro 12.25-33). Il « emprisonne » le Dieu infini en vue de pouvoir l'utiliser (magie), ce qui s'oppose totalement à sa parfaite souveraineté.

C. LES ÉLÉMENTS DU CULTÉ CHRÉTIEN

On doit différencier dans le culte ce qui est de nature circonstancielle des éléments qui lui sont proprement substantiel. Les choses de nature circonstancielle sont variables, non essentielles et dépendent de facteurs tels que la culture et l'époque ou tout simplement des possibilités s'offrant aux chrétiens. L'endroit où se réunit l'Église pour adorer, l'heure des assemblées, l'utilisation d'acétates ou de livres de cantiques, l'emploi d'instruments de musiques, etc., sont des exemples de ce qui dans le culte est de nature circonstancielle. Les éléments constituent quant à eux la substance même du culte chrétien. Ils demeurent immuables dans le temps et l'espace et essentiels pour une véritable adoration.

Le culte chrétien comprend les éléments suivants :

- a. La lecture des Écritures (1 Tm 4.13)
- b. La prédication et l'écoute de la Parole de Dieu (2 Tm 4.2; Lc 8.18)
- c. La prière avec action de grâces au nom du Fils (Jn 14.13-14)
- d. L'instruction et l'avertissement mutuel par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels (Col 3.16; Ep 5.19)
- e. L'administration des sacrements (Mt 28.19-20; 1 Co 11.26)
- f. Les offrandes matérielles (Ph 4.18)

Le véritable culte chrétien est rendu par la puissance de l'Esprit-Saint (Ph 3.3; Jude 20).